



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE « VEILLE SOLIDARITE SUD AGGLO » du vendredi 29 mai 2024 6, avenue Malherbe 38100 Grenoble

L'assemblée générale, portant sur l'exercice 2023, s'est tenue mercredi 29 mai 2024 au siège de l'association sur convocation du 10 mai 2024. Nombre de personnes présentes : 50  
Le nombre d'adhérents à jour en 2023 est de 109.

- 28 adhérents présents
- 6 procurations,
- 75 absents
- 2 personnes parmi nos « accompagnés »
- 1 personne représentant le CCAS D'Eybens
- 19 participants

Les comptes et les éléments des rapports d'activités et financier ont été présentés et approuvés par les membres du Conseil d'administration lors de sa séance du .....

Le diaporama et ce CR d'assemblée générale sont disponibles sur notre site [www.vssa.fr](http://www.vssa.fr) rubrique « l'association ».

Nous rappelons l'article 2 des statuts de l'association :

« L'association a pour objet, à l'exclusion de toute recherche et partage de bénéfice d'accompagner matériellement et moralement toute personne en situation de détresse, en dehors de toute considération politique, religieuse, philosophique, ethnique ou de nationalité » et en rappelant que nous agissons en complémentarité de ce qui existe déjà par d'autres associations et par les services publics et sociaux.

Les différents rapports ont ensuite été développés.

**1. Rapport moral et d'Activités** présenté par Patrick Soubrié (président) donnant la parole à plusieurs personnes plus spécialement impliquées dans certaines actions

**Fonctionnement** : Le bureau se réunit mensuellement. Les réunions de l'association fonctionnent en réunions élargies avec les membres du bureau, les membres de la commission sociale et les membres du CA qui le souhaitent. L'ordre du jour est envoyé à tous.

Si besoin, entre 2 réunions de bureau élargi, un fonctionnement par mail et téléphone permet d'intervenir pour décider dans l'urgence.

### Les personnes accompagnées :

Nous avons pu ainsi aider plus d'une trentaine de personnes de façon régulière dont des familles avec enfants.

Les pays d'origine de ces personnes sont l'Albanie, l'Angola, le Congo RDC, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, la Guinée, le Sénégal, la Roumanie (en particulier en collaboration avec « solidarité St Thomas à St martin d'Hères), et la France (dont une famille comorienne). Notons qu'en 2023 l'aide auprès des familles (ou maman seule) avec des enfants scolarisés s'est beaucoup amplifiée ; des personnes de l'association sont en lien direct avec des collectifs enseignants-parents des établissements scolaires.

## Les aides humaines et administratives

Les aides apportées se déclinent en 4 rubriques :

- aide au logement (aides ponctuelles pour le règlement d'un loyer ou de qq factures). Nous n'intervenons qu'en complément de ce qui peut être pris en charge par les services sociaux,
- aide en alimentation (en particulier sous formes de bons d'épicerie solidaire) et à la vie quotidienne,
- aide dans les dossiers administratifs (accompagnement auprès des institutions (préfecture, CAF, formation, recherche d'emploi) et paiement de timbres fiscaux),
- et relations fraternelles.

Les « personnes accompagnées » présentes ont pu dire quelques mots et ont été chaleureusement applaudies !

***VOTE : Après discussion et quelques compléments d'informations  
le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité***

## 2. Rapport financier présenté par Gérard Berthaud, trésorier

Présentation des comptes pour l'exercice de 2023.

Charges : 47 203.64€ ; Produits : 48 663.27€ ; Résultat positif de 1459.63 €

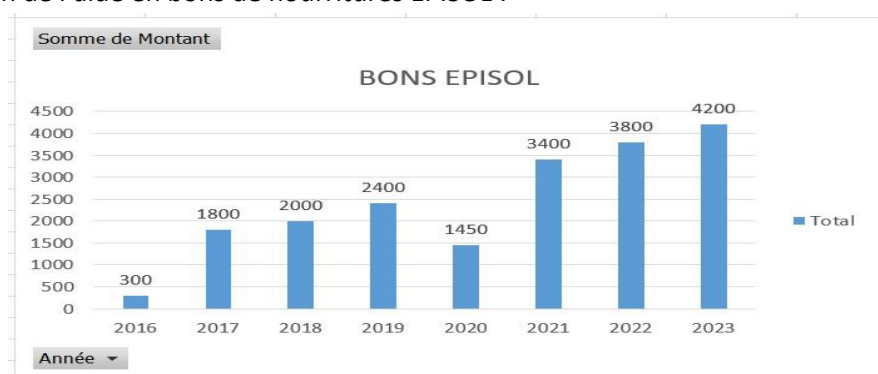
Un graphipue présente l'évolution des principales charges et recettes représentatives sur trois années.

Compte	2023	2022	2021
<b>Adhésions / Dons</b>	<b>26503</b>	<b>25913</b>	<b>30307</b>
<b>Ventes / Concerts</b>	<b>8263</b>	<b>8341</b>	<b>7090</b>
<b>EPISOL</b>	<b>4200</b>	<b>3800</b>	<b>3400</b>
<b>Logement</b>	<b>3344</b>	<b>3018</b>	<b>2404</b>
<b>Aides</b>	<b>26300</b>	<b>28228</b>	<b>25016</b>

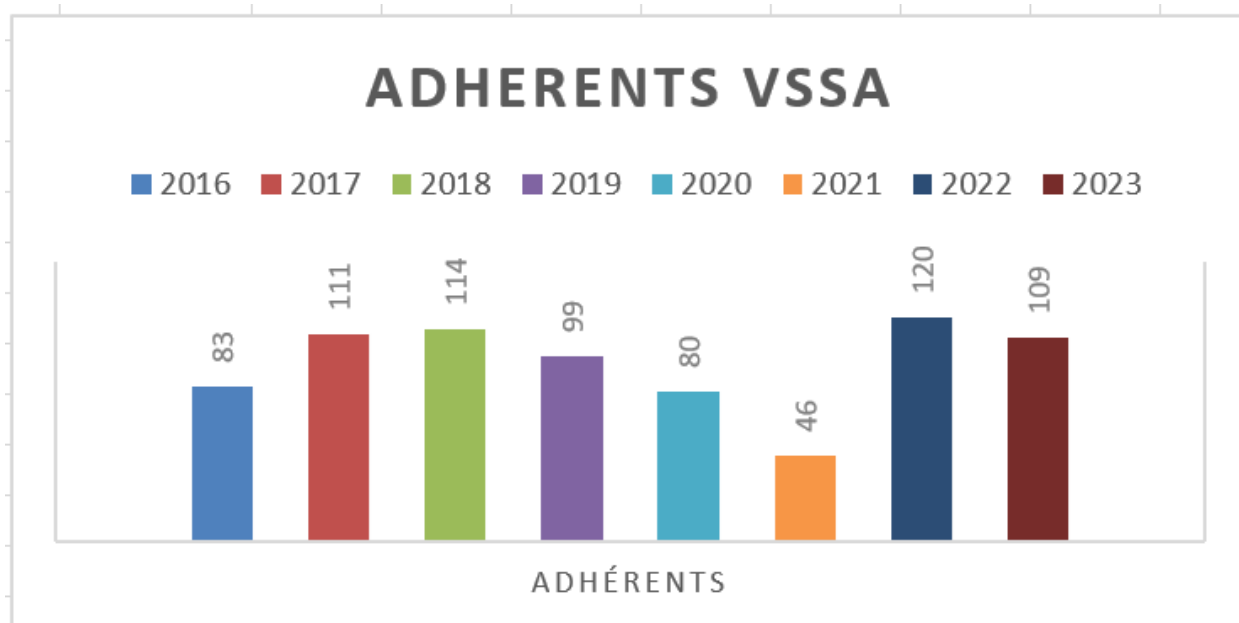
Les aides que nous pouvons apporter aux migrants et personnes en grandes difficultés proviennent essentiellement

- des adhésions à l'association (109 adhérents en 2023),
- des dons de particuliers sous diverses formes : dons par virements bancaires, ou par la plateforme Helloasso (dons uniques ou dons mensualisés qui permettent une meilleure lisibilité sur l'année)
- et des ventes de produits (confitures, vins, fromages..), ainsi que des œuvres réalisés par une artiste de Poisat : Chantal BERT.
- L'association est maintenant locataire de deux petits logements via Alpes Isère Habitat
- 

Évolution de l'aide en bons de nourritures EPISOL :



Un point particulier est mentionné sur la valorisation du bénévolat, la reconnaissance des bénévoles, ses actions, son engagement. En estimant le temps de travail valorisé par un taux horaire du smic + charges, nous obtenons pour 2440 heures un montant de 43 993 €



Le prévisionnel pour 2024, reprend l'ensemble des éléments de l'exercice précédent. Il est retenu que l'accent sera mis sur la recherche de nouveaux adhérents donateurs, et la recherche dans le mécénat.

***VOTE : Après discussion et quelques compléments d'informations  
le rapport financier est adopté à l'unanimité.***

Appel à candidature pour le CA : Madame Nicole Musiedlak souhaite rejoindre l'équipe. Nous la remercions chaleureusement.

Conformément aux statuts, l'assemblée a ensuite renouvelé les mandats des administrateurs. L'assemblée a voté le maintien de la cotisation à 10 euros pour 2025 ( en demandant si possible de compléter par un don). L'ensemble des éléments utilisés pour cette assemblée est consultable sur le site [www.vssa.fr](http://www.vssa.fr)

***L'assemblée générale s'est terminée par le traditionnel « verre de l'amitié » !***

Le conseil administration s'est réuni ensuite le même jour pour l'élection des membres du bureau. Voir en annexe la composition du CA et du bureau.

*P. Soubrié , président*

*G. Berthaud, trésorier*

**Sont élus au Conseil d'administration**

	CA	Constitution	Nom
1	CA	Administrateur	Bert Didier
2	CA	Administrateur	Berthaud Gérard
3	CA	Administrateur	Boulier Sophie
4	CA	Administrateur	Dalfeur Lionel
5	CA	Administrateur	Genoud Françoise
6	CA	Administrateur	Gey Claude
7	CA	Administrateur	Kula Roger
8	CA	Administrateur	Maurel Elisabeth
9	CA	Administrateur	Moignet Philippe
10	CA	Administrateur	Musiedlak Nicole
11	CA	Administrateur	Soubrié Magali
12	CA	Administrateur	Soubrié Patrick
13	CA	Administrateur	Vigny Bruno
14	CA	membre de droit	Moudilou Armand

**Constitution du Bureau**

	Constitution	Nom
1	<i>Président</i>	<i>Soubrié Patrick</i>
2	<i>Secrétaire</i>	<i>Vigny Bruno</i>
3	<i>Trésorier</i>	<i>Berthaud Gérard</i>
4	<i>Affaires sociales</i>	<i>Maurel Elisabeth</i>
5	<i>Lien avec les écoles</i>	<i>Soubrié Magali</i>
6	<i>Relation avec St Martin d'Hères</i>	<i>Gey Claude</i>
7	<i>Membre de droit</i>	<i>Moudilou Armand</i>

---

***Appel de cotisation pour l'année 2024***

Vous souhaitez nous soutenir, et vous n'avez pas encore adhéré ?

- Je peux envoyer mon chèque (10€) à : VSSA, 6 avenue Malherbe 38100 GRENOBLE
- Je fais mon adhésion ou un don sur le site de l'association. <https://vssa.fr/Participer/>
- Par virement bancaire ; IBAN : FR37 2004 1010 1711 0230 7T02 822 - PSSTFRPPGRE

D'avance merci pour votre soutien.